

# 24 heures

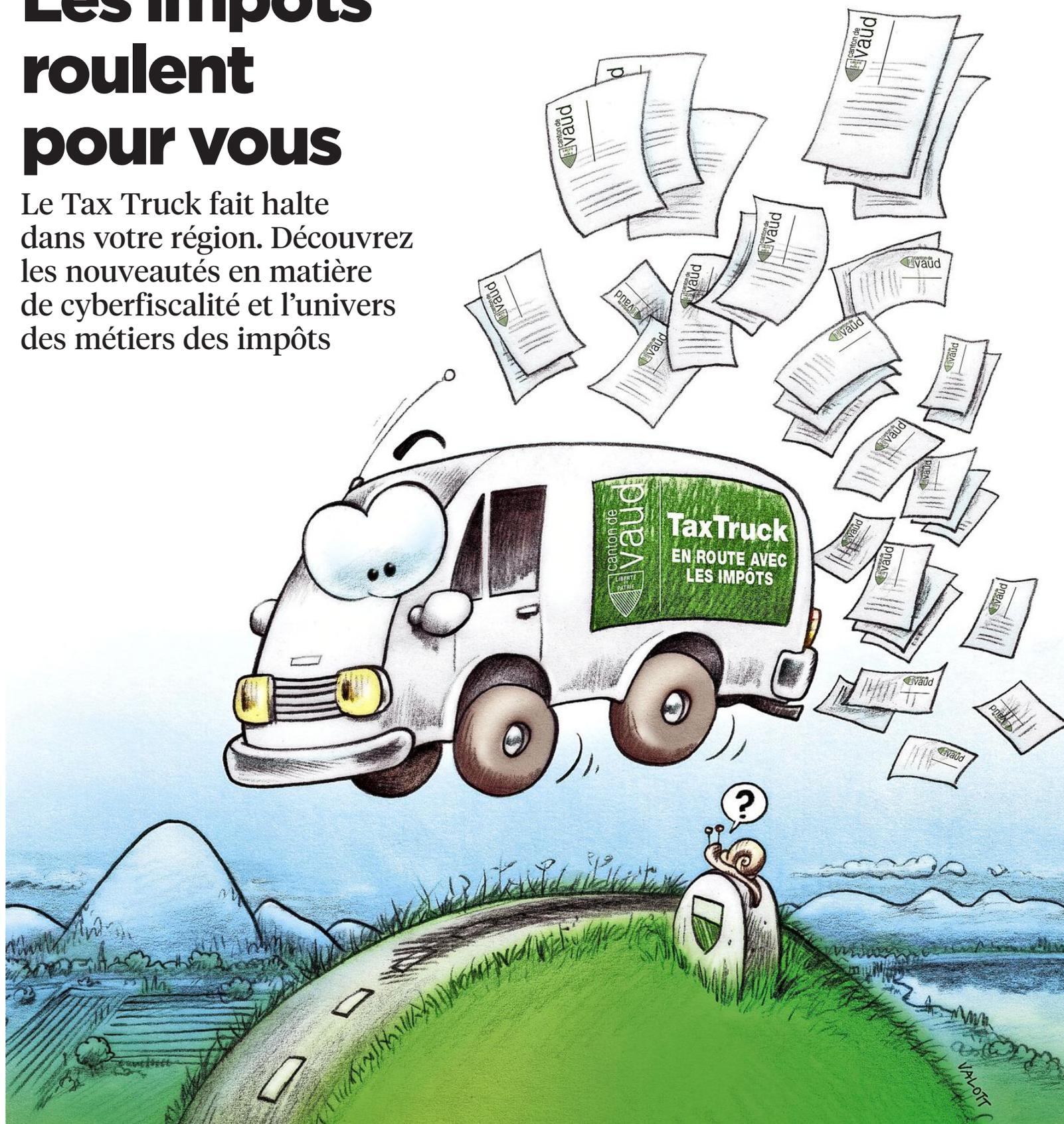
Supplément fiscal

Semaine 11  
N° 65

Réalisé avec  
l'Administration  
cantonale des impôts

## Les impôts roulent pour vous

Le Tax Truck fait halte  
dans votre région. Découvrez  
les nouveautés en matière  
de cyberfiscalité et l'univers  
des métiers des impôts



## Pourquoi les impôts viennent à votre rencontre

«Les impôts, c'est compliqué!» A ceux qui soupirent ainsi, en remplissant leur déclaration, je vais d'abord donner... partiellement raison

**O**ui, les impôts sont compliqués. Comme nous le sommes tous, chaque contribuable, par essence unique.

Locataire ou propriétaire, héritière ou endettée, père de famille ou sans descendance, indépendante ou salariée, divorcé ou marié, fortunée et ainsi de suite. Autant de situations - et j'en oublie - qui se combinent et se complètent dans la diversité des parcours de vie.

Bienvenue dans la complexité de nos sociétés, que les impôts se doivent de refléter s'ils entendent être équitables. Je dis bien «équitables» et non «égalitaires». Il ne me paraît ni juste ni souhaitable de chercher à mettre tout le monde dans le même moule. Ce serait la «flat-tax», véritable corps étranger dans notre système puisque son principe consiste à ignorer la progressivité de l'impôt et la spécificité de la situation.

Un autre facteur de complexité tient à la multiplicité des impôts. Sur le revenu, la fortune, le bénéfice, le capital, les successions, la valeur ajoutée, le tabac, etc. C'est encore une question d'équité. La fiscalité doit correspondre à la réalité économique du territoire sur lequel elle s'exerce. Elle est elle-même en perpétuel changement, comme en témoignent les débats sur la fiscalité numérique ou celle des robots. La stabilité des ressources publiques dépend par ailleurs de leur diversité et cette diversité permet aussi de rester mesuré dans les taux.

«Pfff, les impôts c'est compliqué!» A ceux qui soupirent ainsi devant leur écran, je vais ensuite donner... largement tort.

Depuis 2004 et l'introduction de la déclaration annuelle, en passant par 2011 et l'arrivée de la déclaration électronique, avec la limitation au strict nécessaire des pièces justificatives et l'envoi désormais en ligne de celles qui subsistent, le fisc vaudois se dis-



**Pascal Broulis admet la complexité de l'impôt. Sous sa férule, l'Administration fiscale fait des efforts constants pour expliquer la fiscalité à la population.**

ARC/JEAN-BERNARD SIEBER

«Je pense sincèrement qu'il n'a jamais été aussi facile de remplir ses devoirs de contribuable. Et le fisc n'a pas relâché ses efforts d'accessibilité, on peut même le contacter par Skype»

tingue par ses efforts de simplification. On trouve ses repères d'année en année dans VaudTax. Je pense sincèrement qu'il n'a jamais été aussi facile de remplir ses devoirs de contribuable. Et le fisc n'a pas relâché ses efforts d'accessibilité, on peut même le contacter par skype.

Les impôts, c'est compliqué? La diversité des impôts, c'est aussi celle des métiers de l'administration fiscale. Il y en a plus de vingt, où l'on est en prise directe avec le canton et sa population. Autant d'opportunités de formation ou de perfectionnement. Parler impôts, c'est enfin parler prestations. Je ne me laisserai jamais de

répéter que les uns sont le reflet des autres, de ces services que l'Etat fournit dans tous les domaines: santé, social, formation, sécurité, transports, culture, environnement, constructions... Cette activité que les citoyens attendent dépend des impôts, d'une économie saine assurant des rentrées régulières.

Et c'est pour toutes ces raisons que les TaxTrucks - que les rétifs au français peuvent toujours baptiser Impomobiles - sillonneront le canton jusqu'à l'été. Je crois à la disponibilité pour expliquer le monde des impôts.

**Pascal Broulis**  
conseiller d'Etat

# Simplifiez-vous les impôts!

L'Administration cantonale des impôts cherche constamment à faciliter la vie des contribuables vaudois. Pour ce faire, un certain nombre de prestations ont été développées. Voici les principales d'entre elles

**R**emplir sa déclaration d'impôt est - presque - devenu un jeu d'enfant. L'Administration cantonale des impôts cherche en effet à simplifier les démarches administratives des contribuables en développant de nouvelles prestations en ligne. Voici les principales nouveautés pour la déclaration 2016.

## Vaud Tax 2016 et e-PJ

Vous êtes déjà plus de 65% à transmettre votre déclaration d'impôt par Internet, via VaudTax. Et cette année, vous allez pouvoir joindre les pièces justificatives obligatoires par fichier électronique (relevés de titres déposés auprès d'une banque, bilans et comptes de pertes et profits, questionnaire pour les indépendants, gain supérieur à 1000 francs dans une loterie). De plus, vous pourrez aussi transmettre des documents par voie électronique grâce à la nouvelle application e-PJ.

## Attention à vos frais de déplacement!

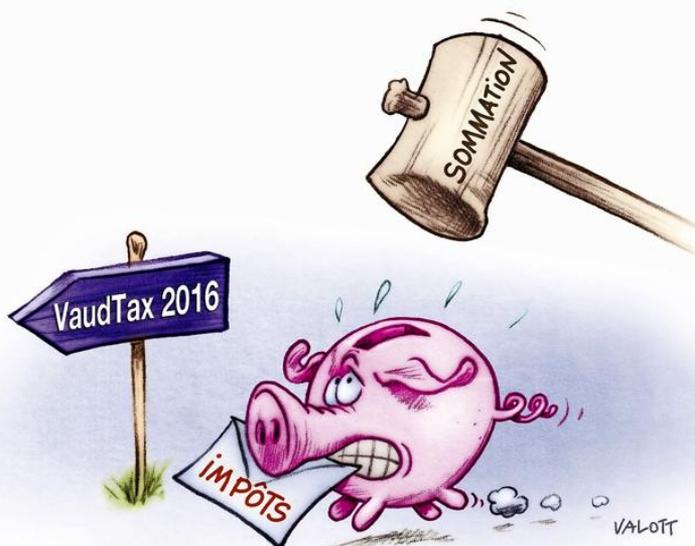
L'impôt fédéral direct (IFD) va augmenter sensiblement pour tous les contribuables dont le lieu de travail est éloigné de leur domicile. Depuis le 1er janvier 2016, la déduction autorisée pour les frais de transport du domicile au lieu de travail est en effet limitée à 3000 francs maximum par année. Cela risque d'alourdir la facture d'impôt des pendulaires. Ce plafonnement fait suite à l'acceptation par le peuple suisse du projet de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) le 9 février 2014. Pas de changement au niveau cantonal: le canton de Vaud a maintenu ses déductions en matière de frais de déplacement. Des informations vous ont déjà été communiquées, mais nous vous rappelons que si vous êtes concernés par ce plafonnement, nous vous recommandons d'adapter vos acomptes IFD 2017 afin d'éviter un solde d'impôt à payer au moment de votre taxation.

## Adaptation des acomptes

Votre situation personnelle a changé (salaire, mariage, divorce, naissance, plafonnement dans la déduction des



**Si vous gagnez plus de 1000 francs en une seule mise à la loterie, vous devez les déclarer aux impôts, ce qui vous permet de récupérer l'impôt anticipé.**



**Remplissez votre déclaration d'impôt à temps! En cas de sommation, un émoulement de 50 francs vous sera facturé.**

frais de transport à l'IFD...)? Grâce à e-ACO, vous pouvez demander une adaptation de vos acomptes mensuels, à la hausse ou à la baisse pour qu'ils correspondent mieux à votre nouvelle situation.

## Dépôt de la déclaration d'impôt demandée

Chaque contribuable doit déposer sa déclaration d'impôt d'ici au 15 mars 2017 (délai officiel). Vous pouvez de-

mander gratuitement un délai en écrivant à l'Administration cantonale des impôts (info.aci@vd.ch) expliquant brièvement les raisons de votre demande.

Si vous n'avez pas demandé de délai ou si vous n'avez pas respecté le nouveau délai qui vous a été accordé, vous recevrez une sommation vous invitant à déposer votre déclaration d'impôt dans les 30 jours et vous devrez payer un émoulement de 50 francs inclus dans la taxation finale.

Nous rappelons que les jeunes dès 18 ans, qu'ils soient apprentis, étudiants, dans la vie active ou non, ainsi que toutes les personnes au revenu modeste ou bénéficiant de l'aide sociale, ont l'obligation de déposer une déclaration d'impôt. Il s'agit d'un devoir de citoyen (à défaut, comment voulez-vous que le fisc sache que vous ne gagnez rien?).

## Nouveautés pour les entreprises

Le formulaire de la déclaration d'impôt pour les personnes morales a été simplifié. Les entreprises doivent remplir et peuvent désormais déposer en ligne leur déclaration d'impôt. Disponible depuis janvier 2017, l'application e-DIPM requiert de transmettre les pièces justificatives obligatoires (bilan, compte de pertes et profits, annexe, distribution du bénéfice).

## Des métiers pour les jeunes

Taxer les déclarations d'impôt, percevoir l'argent des impôts, accompagner les personnes en difficulté, l'univers des métiers des impôts compte plus de 20 métiers passionnants, des possibilités de contact et de formation continue.

Les professionnels de la taxation contrôlent et déterminent le montant d'impôt à payer par le contribuable (personne physique ou entreprise). Des spécialistes examinent la comptabilité des indépendants, traitent des soustractions fiscales, des impôts à la source, des impôts sur les gains immobiliers, les impôts successoraux, etc.

Les métiers de la perception, souvent appelés «métiers de la recette», consistent à encaisser l'argent du contribuable, à lui envoyer les acomptes à régler ainsi que le décompte dès que la taxation a été faite.

Aider les contribuables à remplir leur déclaration d'impôt, répondre aux demandes de renseignements, collaborer avec les personnes en difficulté de paiement, sont également les missions des professionnels de l'Administration cantonale des impôts.

N'hésitez pas à nous contacter!  
www.vd.ch/impots ou info.aci@vd.ch

## En route avec les impôts par monts et par Vaud

L'Administration cantonale des impôts va à la rencontre des contribuables vaudois. Un «Tax Truck» se déplace dans différentes localités du canton. Rencontre avec les premiers visiteurs, à Pully, Renens et Oron-la-Ville

**E**n ce vendredi 10 février à Pully, le temps est pour le moins maussade. Place du Prieuré, c'est jour de marché et, hiver oblige, les stands sont peu nombreux et les acheteurs clairsemés. Les passants frigorifiés ne musardent guère et passent rapidement entre les étals.

Adjacent au marché, le Tax Truck, bus appâté par l'Administration cantonale des impôts (*lire en page 2*), attend les visiteurs. Battant le pavé pour se réchauffer, souriants et avenants malgré le froid piquant, ils sont une demi-douzaine d'hommes de l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois bien déterminés à répondre à toutes les questions que les contribuables pourront leur poser. Il y a là Fabio de Furia, directeur régional, son adjoint Gabriel Rossier, Julien Kohli, Carmelo Farinato et Gregory Chassot, trois responsables de groupe fiscal, ainsi que le chef du Département des finances et des relations extérieures, Pascal Broulis en personne. «La fiscalité est un outil essentiel de la démocratie», argue celui qui est à l'origine d'une opération de communication qui mènera le bus dans une trentaine de communes d'ici au mois de juin. Pully est la première date sur l'agenda. Une première dans une première puisque cette opération n'avait jamais été menée auparavant. Gil Reichen, syndic de la commune, vient le temps d'une brève visite, saluer une initiative qu'il juge «positive et utile».

Force est de constater qu'elle répond en effet à un besoin. Certes, il n'y a pas foule devant le bus et sous l'auvent, mais les contribuables se suivent de manière régulière. Certains sont armés de tout leur dossier comptable. D'autres, curieux,

n'ont qu'une simple question: «Que faites-vous et pourquoi?»

Plusieurs visiteurs viennent avec des demandes détaillées et impératives, telle A.M., retraitée de 66 ans, venue tout exprès pour «régler un souci précis». Elle demande à s'isoler dans le bus où trône un ordinateur sur lequel le taxateur aura accès à son dossier personnel. Inquiète et peu encline à s'adresser à la presse à son arrivée, elle est beaucoup plus disert à la sortie de l'entretien qui s'est déroulé en toute discrétion. «J'apprécie vraiment la démarche. C'est beaucoup plus agréable hors contexte. C'est une très bonne initiative.» A la question de savoir si l'entretien l'a satisfaite, elle répond: «Mieux que ça, je suis rassurée». Quelques minutes plus tard, elle revient d'ailleurs offrir à «Pascal Broulis et à son équipe» un paquet de migardises achetées en face.

Retraité et habitant depuis quarante ans à Pully (il n'en dira pas plus), ce monsieur est venu pour une maison qu'il possède en Italie et qu'il n'a jamais pensé à déclarer. Il lui est conseillé de procéder à une dénonciation spontanée. Que son banquier lui déconseille... Que se passe-t-il s'il ne se dénonce pas? «Je n'ai pas pris son nom, il ne s'agit pas aujourd'hui de contrôler et sanctionner, mais bien d'informer et de renseigner», explique Gabriel Rossier.



Le Tax Truck a accueilli de nombreux visiteurs. Fabio de Furia, directeur régional pour

Quelques visiteurs sont venus parce que la réponse à leurs courriels ou à leurs lettres tardait un peu. Quant au téléphone, les lignes seraient souvent indisponibles. Pascal Broulis explique qu'ils reçoivent 100 000 appels par an, mais indique que si le numéro de l'appelant s'est inscrit, ses services rappellent.

### Une majorité d'hommes

Ceux qui auront pris la peine de se déplacer sont une majorité d'hommes à la retraite à l'exception d'une jeune femme au chômage en pleine reconversion, désireuse de savoir s'il vaut mieux pour elle, du point de vue fiscal, qu'elle se marie ou non. Il lui sera proposé de faire une simulation à l'aide du logiciel VaudTax dont on lui remet le CD. Les mécontents sont peu nombreux. Ce vieux monsieur, ancien entrepreneur, est contrarié de ne pouvoir déduire les rémunérations pour sa femme de ménage alors qu'elle est nécessaire à leur couple à cause de leur grand âge et qu'il «paie pour elle AVS, AI et assurance accidents».

Cet autre visiteur lance d'un ton contrarié et en pressant le pas que «de toute façon, c'est politique» sans en dire plus. Néanmoins, dans l'ensemble, l'ambiance est excellente. Le len-

demain, samedi 11 février à Renens, si le ciel reste gris, le marché sur la place du même nom, aussi dégarni qu'à Pully - à part les deux stands de partis venus «vendre» qui le oui, qui le non à la RIE3 dont le scrutin se déroule le lendemain, -, se déroule alors que le soleil pointe de loin en loin et par intermittence.

Là aussi les visiteurs se suivent. Et ne reviennent pas, satisfaits pour la plupart par les réponses qu'ils ont reçues. Certains sont juste curieux et prennent le temps de lire les grands panneaux d'explication mis à disposition du public. D'autres, au bénéfice d'un permis C depuis peu, se voient contraints de remplir une déclaration d'impôt pour la première fois de leur vie. Ils viennent s'informer de la marche à suivre, tel Paolo, 33 ans qui explique n'avoir «pas de questions précises puisque je n'ai pas encore essayé le logiciel, je suis juste venu prendre le CD». Ou Odeh, Syrien qui a installé le logiciel, fait un essai et a besoin de petites précisions d'ordre pratique. Ali, 52 ans, Suisse d'origine Kurde, est venu, quant à lui, parce que sa demande par courrier de la taxation 2015 dont il a besoin pour d'autres démarches tarde. «Les horaires d'ouverture de l'office des impôts à l'autre bout de la ville ne sont pas pratiques pour moi, précisez-t-il. Ils vont accélérer la décision, c'est très utile. Je suis très content, l'équipe est très sympa, l'accueil est super.»

Pas facile pourtant, même pour des taxateurs aguerris, de trouver réponse à tout dans le labyrinthe de la loi sur les impôts. Ainsi, Antonio Romano, 52 ans, époux de Myriam Romano Malagrifa, municipale de Renens et députée au Grand Conseil, n'aura pas eu de réponse à toutes les siennes. Celle sur





Renens



Oron-la-Ville

MARIE-HÉLÈNE JEANNERET

directeur régional pour Lausanne et l'Ouest (photo du centre) et Gérard Pernet (à dr.), directeur régional de l'Est vaudois, ont participé à l'opération.

la déduction possible des frais de perfectionnement quand on est au service de l'Etat devra attendre le surlendemain quand Gil Guignard, de retour dans son bureau, aura vérifié certains faits. «Pour le reste, ce fut très utile et... rapide. Ce qui n'est pas toujours le cas quand on pose une question par courriel», s'amuse celui qui était venu tout exprès avec un épais dossier. «J'avais un souci technique avec la déclaration de mon fils que je n'arrivais pas à envoyer. En quelques clics, depuis le bus, ça a été fait. C'est une très bonne initiative, à saluer.»

Sur deux jours, une centaine de personnes ont ainsi reçu une réponse à leurs questions. Seuls trois ou quatre

contribuables auront dû attendre le lendemain pour recevoir par téléphone et courriel des documents qu'il n'était pas possible de délivrer sur place.

#### But atteint à Oron-la-Ville

Le froid n'a pas non plus découragé les contribuables qui voulaient découvrir le Tax Truck le samedi 11 février à Oron-la-Ville. Ce monsieur est venu avec son ordinateur sous le bras. «Je n'arrivais pas à me connecter à Vaud-Tax! J'y étais pourtant parvenu l'an dernier, mais cette fois, rien à faire!» Pour ce retraité des CFF âgé de 83 ans, l'arrêt du TaxTruck à Oron-la-Ville est une aubaine. «On m'a parfaitement renseigné et j'ai même pu

remplir ma déclaration sur place grâce à l'aide d'un spécialiste qui a rapidement complété mon dossier en ligne.»

Pourtant, par ce froid matin d'hiver où les températures ont de la peine à grimper au-dessus de zéro degré, il faut un peu de courage, voire même de persévérance, pour accéder au bus de l'Administration cantonale des impôts: stationné derrière les locaux d'un centre commercial, à l'écart des voies passantes, le véhicule ne jouit pas d'une visibilité idéale et il faut presque jouer à cache-cache pour le dénicher! Mais qu'à cela ne tienne, le but est atteint, se réjouit Gérard Pernet, préposé aux impôts, directeur régional de l'Est vaudois: écouter ce

que les contribuables ont à dire, comprendre leurs difficultés à remplir une déclaration d'impôt. Des propos qu'a bien compris ce couple venu avec un enfant sur les épaules. «Ma compagne a décidé de quitter son emploi pour se consacrer à notre fillette et nous ne savions pas comment elle devait remplir sa déclaration», raconte le jeune homme. A cela s'ajoute un projet de mariage, qui va également changer la donne fiscale... «Nous avons obtenu toutes les réponses nécessaires et il était très agréable de pouvoir bénéficier d'un contact direct avec les professionnels des impôts. Un échange plus fructueux et plus efficace qu'un coup de fil impersonnel...»

Même son de cloche du côté de cette jeune femme venue avec sa mère pour évoquer un bien immobilier à l'étranger. «Je sais maintenant exactement quels documents je dois remplir. Le taxateur - qui a passé plus d'une demi-heure avec nous - nous a fait gagner un temps très précieux et nous a rassurées sur les démarches à suivre.» D'autres demandes concernant les questions techniques liées aux activités des indépendants ou l'échange automatique des données ont aussi été soulevées dans l'habitacle tempéré du TaxTruck. Sans compter les simples curieux qui ont aussi bénéficié de l'accueil chaleureux des pros de l'impôt autour d'une tasse de café et de quelques croissants.

**Patrizia Rodio**  
**Marie-Hélène Jeanneret**

**Le Tax Truck poursuit sa route jusqu'en juin. En mars, il fait étape aujourd'hui aux Diablerets, le 24 à Cossonay, le 28 à Aigle, le 30 à Lausanne et le 31 à Prilly. Le calendrier complet est disponible sur le site: [www.vd.ch/impots](http://www.vd.ch/impots)**



Certains visiteurs ont pu s'entretenir en tête-à-tête avec un spécialiste.

PHOTOS OLIVIER ALLENSPACH

## Sur le terrain pour mieux comprendre les contribuables

Les employés de l'Administration cantonale des impôts ont été surpris par la qualité des échanges avec les contribuables et la disparité des questions. Ils en ont profité pour faire connaître le logiciel Vaud Tax

**B**ien que vêtus de façon un peu protocolaire de complets noirs tendance et chaussures de cuir lisse, les collaborateurs de l'Administration cantonale des impôts ne font pas grise mine. Ils ont le sourire, sont cordiaux et véritablement ravis d'être là. Le froid n'entame pas un enthousiasme sincère. Et s'ils ont été surpris, disent-ils, par la disparité des questions posées, ils n'ont rencontré, assurent-ils aucune agressivité d'aucune sorte. La demi-douzaine d'hommes qui a assuré la permanence à Pully d'abord, puis à Renens, soutenus par deux nouveaux arrivés, Pierre Jenny et Gil Guignard, a gardé un franc sourire jusqu'au bout de deux journées plutôt fraîches en termes de température, mais pas en termes de rencontres. «Les gens sont venus dès l'ouverture et se sont succédé parfois jusqu'au moment où on pliait bagage», racontent-ils.

En fait, notent-ils, il est parfois plus facile de poser certaines questions de vive voix que par téléphone ou par courrier. «Les impôts, c'est un sujet sensible. On se met à la place du contribuable. On remarque qu'en tête à tête, c'est toujours plus facile et qu'on arrive mieux à désamorcer une éventuelle agressivité», concèdent-ils en chœur.

Pour Pierre Jenny, responsable de groupe fiscal, cette opération «est une démarche conviviale qui valorise le contact entre les citoyens et l'office». «Ces journées sont aussi l'occasion de distribuer le logiciel VaudTax, d'en expliquer le fonctionnement et les nouvelles prestations», indique Julien Kohli. Ainsi en est-il désormais de la possibilité pour le contribuable de déposer d'éventuelles pièces en ligne. Cela seulement si l'autorité fiscale les réclame puisque, s'enorgueillit Pascal Broulis, conseiller d'Etat à la tête du Département des finances, «nous sommes le premier canton à avoir autorisé les déclarations fiscales sans pièces, ni signature. Nous partons d'un principe de bonne foi et nous essayons toujours de trouver des solutions avant de contraindre.»

Même son de cloche du côté de l'équipe qui a officié à Oron-la-Ville.



Une partie de l'équipe de l'Administration fiscale présente à Renens et à Pully pour répondre aux questions des contribuables vaudois.

OLIVIER ALLENSPACH

«Il est important pour nous de pouvoir aller à la rencontre des contribuables, d'écouter ce qu'ils ont à nous dire, de comprendre les difficultés auxquelles ils sont confrontés»

**Gérard Pernet**  
directeur régional de l'Est vaudois

«Une trentaine de personnes ont pu bénéficier de nos conseils et l'atmosphère était très positive, très conviviale», se réjouit le préposé aux impôts Gérard Pernet, directeur régional de l'Est vaudois, venu avec quatre proches collaborateurs pour répondre aux questions d'une population bigarrée où se mêlaient jeunes et moins jeunes venus seuls, en couple ou en famille. «Il est important pour nous de pouvoir aller à la rencontre des contribuables, d'écouter ce qu'ils ont à nous dire, de comprendre les difficultés auxquelles ils sont confrontés», souligne le directeur régional.

### Jeunes peu nombreux

S'il devait y avoir un bémol à ces deux journées? Alors que le but poursuivi d'aller à la rencontre du contribuable semble bien avoir été atteint, un second objectif qui était de promouvoir la formation à l'interne paraît avoir quelque peu passé à l'as. Peu de gens, en effet, s'informaient des possibilités de formation et d'ap-

prentissage proposées par le Département des finances du canton. Ce qui était un objectif avoué de Pascal Broulis: «Notre formation interne est reconnue au niveau suisse, ce sont des métiers très intéressants, fascinants. Nous aimerions aussi à l'occasion de ces journées en faire la promotion». Malheureusement les jeunes étaient très peu nombreux à s'approcher du bus. «Sans doute ne remplissent-ils pas encore de déclaration d'impôt ou cela est-il fait par les parents», supputent Carmelo Farinato et Grégory Chassot qui ont tenté, sans grand succès d'aller à leur rencontre.

Néanmoins, «même si nous n'avions pas d'objectif fixé, le but de la démarche étant de rencontrer les citoyens qui le souhaitent, nous sommes très satisfaits des contacts développés ainsi que de l'état d'esprit positif dans lequel les contribuables sont venus à notre rencontre», concluent Gabriel Rossier et Fabio de Furia.

**Patrizia Rodio**  
**Marie-Hélène Jeanneret**

## Moins de contribuables avec un haut revenu

● Le canton de Vaud enregistre 8219 contribuables de plus en 2014 pour un total de quelque 447 094 contribuables. Les classes de revenu ont toutes progressé, à l'exception des contribuables avec un revenu supérieur à 500 000 francs, qui sont en légère baisse (-0,83%). Cette diminution se traduit par 20,40 millions de francs de recettes en moins.

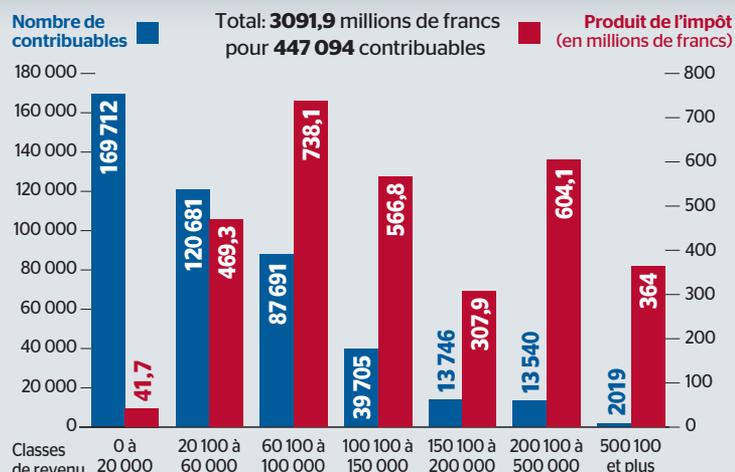
Le nombre de contribuables qui ne paient pas d'impôt, étudiants compris, ne cesse en revanche d'augmenter au fil du temps. La répartition des recettes fiscales par tranches de

revenu reste stable puisque les contribuables avec un revenu entre 60 000 et 200 000 francs s'acquittent de plus de la moitié des impôts cantonaux tandis que ceux disposant d'un revenu imposable supérieur à 200 000 francs contribuent pour 30% aux rentrées cantonales.

Le total des recettes au titre de l'impôt cantonal sur le revenu est en hausse de 50,1 millions et s'élève, pour 2014, à 3,092 milliards (+1,64%) pour un revenu imposable total de 25 milliards.

*Pourcentage de contribuables taxés pour la PF 2014 au 31.12.2016: 97,86%.*

### Contribuables et impôt sur le revenu en 2014\*



\* Ce tableau ne traite que de l'impôt cantonal

P. FY SOURCE: ACI

## Stabilisation de la fortune

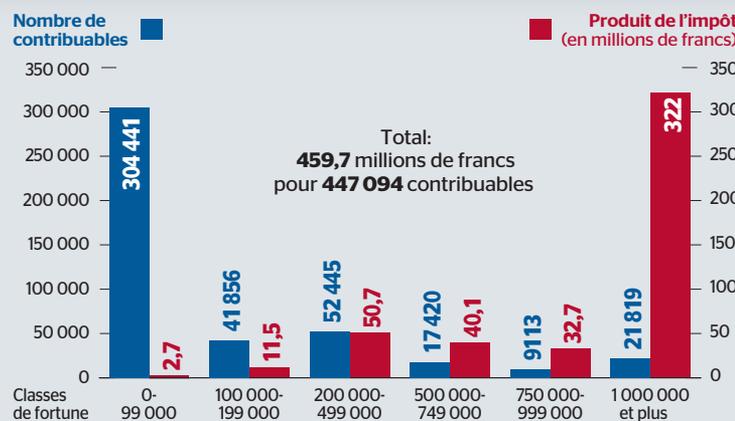
● La fortune imposable nette en 2014 est stable dans la mesure où elle s'élève, tout comme en 2013, à 116,2 milliards de francs. Le produit de l'impôt diminue légèrement (-0,75%) et atteint 459,7 millions en 2014. La fortune imposable demeure fluctuante. Les performances boursières n'ont cependant pas été aussi solides que durant les années précédentes.

Le nombre de contribuables disposant d'une fortune imposable de plus de 1 million de francs a connu une forte progression: on en dénombre 21 819 à fin 2014

(+5,28%). Les montants perçus au titre de l'impôt sur la fortune s'inscrivent néanmoins dans une tendance inverse puisqu'on enregistre une baisse de 7,3 millions de francs par rapport aux recettes 2013 (-2,21%). Les contribuables disposant d'un patrimoine imposable supérieur à 1 million participent néanmoins pour plus de 70% aux rentrées fiscales.

La fortune imposable de près de 90% des contribuables est inférieure à 500 000 francs. Ils génèrent 64,9 millions d'impôt (14,11% de l'impôt cantonal).

### Contribuables et impôt sur la fortune en 2014\*



\* Ce tableau ne traite que de l'impôt cantonal

P. FY SOURCE: ACI

## Recettes des sociétés en baisse

● L'impôt dû par les sociétés, associations et fondations comprises, inclut l'impôt sur le bénéfice et celui sur le capital pour les parts cantonale et communale présentées ici.

Pour la période fiscale 2014, 34 384 sociétés contribuables ont payé plus de 1,01 milliard d'impôts, soit une diminution de 0,74% par rapport à l'exercice fiscal 2013.

C'est la troisième année consécutive que le «milliard» est dépassé et ce malgré la baisse du taux légal de 0,5%.

L'année 2014 confirme la tendance avec une augmentation d'environ 4% du nombre de personnes morales assujetties dans

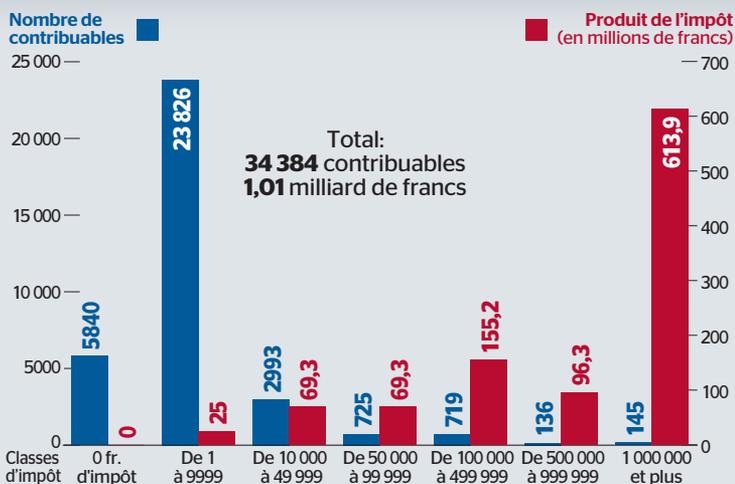
le canton; 46% des entreprises sont des sociétés anonymes.

69% des personnes morales (soit 22 778) paient un impôt se situant dans une fourchette de 1 à 9999 francs, représentant environ 2,5% des recettes PM, et 17% (5840 sociétés) ne paient pas d'impôt.

Les deux tranches suivantes (de 10 000 à 100 000 francs) représentent essentiellement le tissu PME qui s'acquittent d'environ 119,7 millions d'impôts, soit 11,85%.

Viennent ensuite les grandes entreprises. 1000 sociétés (2,8% du nombre total) paient 85,67% de l'impôt (bénéfice et capital). Elles sont 145 à payer plus de 1 million par an.

### Sociétés et impôts en 2014\*



\* Ce tableau traite de l'impôt cantonal et communal sur le bénéfice et le capital

P. FY SOURCE: ACI

## La stagnation des recettes fiscales devrait se poursuivre

Cette année, le tassement des recettes fiscales devrait se confirmer. Toutefois, les revenus du canton de Vaud devraient légèrement augmenter, notamment grâce à la part cantonale à des recettes de la Confédération

**E**n 2017, l'Etat de Vaud prévoit des revenus pour un total de 9,30 milliards de francs, soit une augmentation de 1,9% par rapport au budget 2016. Cette progression modérée s'explique principalement par la croissance des revenus non fiscaux, qui résulte en particulier de la hausse de la part vaudoise à différentes recettes fédérales (+74 millions), de la nouvelle répartition de la facture sociale avec les communes (+26 millions) et de l'augmentation du volume de certaines taxes en fonction de la démographie du canton (+15 millions). S'agissant des recettes d'impôts, le brusque ralentissement attendu en 2016 devrait se confirmer cette année avec une faible progression globale de 0,8%, imputable au contexte économique toujours incertain. En effet, les impôts qui représentent traditionnellement environ 60% des revenus du canton devraient rapporter 5,76 milliards en 2017, soit seulement 44 millions de plus que prévu en 2016. Le tassement des recettes fiscales provient surtout de l'impôt sur le revenu qui stagne à +0,4%, dans la tendance atone des exercices précédents. Suivant au contraire la croissance régu-

lière des valeurs mobilières depuis près de dix ans, l'impôt sur la fortune est l'un des rares à maintenir une progression de l'ordre de 2,5%. Après une période de forte augmentation, la stabilisation depuis 2016 de l'impôt à la source (0,0%) confirme la fin des effets de rattrapage dans l'imposition des sourciers ordinaires. De même, cette année ne devrait connaître aucune progression (0,0%) de l'impôt sur le bénéfice des sociétés, en raison notamment de la réduction du taux légal de 8,5 à 8,0% en 2017. Plus généralement, l'absence de dynamisme de ces revenus fiscaux traduit le climat d'incertitude lié à l'application de l'initiative sur l'immigration de masse ou aux conséquences de l'abandon par la BNS du taux plancher euro/franc. Rappelons que le canton de Vaud ne connaît pas d'affectation spécifique de ses recettes. Et si la palette des différents impôts est un élément particulièrement sensible dans l'établissement du budget, elle ne doit pas faire oublier les autres composantes qui totalisent 40% des ressources de l'Etat: revenus de transfert (2,23 milliards), subventions à redistribuer (562 millions), taxes (385 millions), produits financiers (231 millions), etc.

### Budget 2017: détail des revenus fiscaux

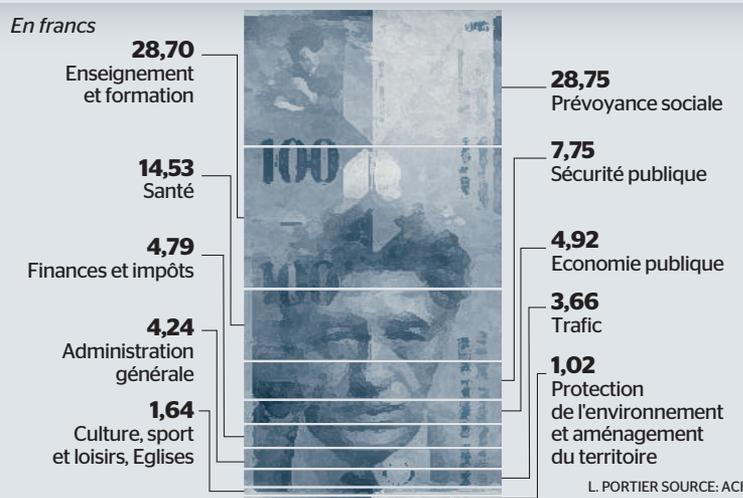
REVENUS	BUDGET 2016	POURCENTAGE
Impôt sur le revenu	3 438 500 000	59,63%
Impôt sur la fortune	560 000 000	9,70%
Impôt à la source	264 000 000	4,57%
Autres impôts directs, personnes physiques	131 500 000	2,27%
Impôt sur le bénéfice	581 600 000	10,07%
Impôt sur le capital	90 000 000	1,55%
Autres impôts directs, personnes morales	25 000 000	0,43%
Impôt sur les gains en capital	190 000 000	3,28%
Droits de mutation et timbre	159 000 000	2,75%
Impôts sur les successions et donations	80 000 000	1,38%
Impôt sur les chiens	3 000 000	0,05%
Taxes auto et impôts sur les bateaux	241 970 000	4,18%
Divers	9 000 000	0,14%
<b>Total</b>	<b>5 764 570 000</b>	<b>100%</b>

P. FY SOURCE: SAGEFI

## Dépenses du budget 2017 du canton de Vaud

En 2017, l'Etat de Vaud consacrera 9,30 milliards de francs à l'ensemble de ses tâches publiques, ce qui représente une augmentation de 173 millions, soit 1,9% par rapport à l'année précédente. Ce onzième budget excédentaire consécutif présente ainsi la croissance la plus réduite des dernières années. Les trois domaines habituellement les plus lourds en termes de coûts que constituent la formation, la prévoyance sociale et la santé consommeront à eux seuls 72% des ressources de l'Etat, soit 6,70 milliards. En ajoutant la sécurité publique et le trafic régional, les principales prestations délivrées directement à la population dépasseront 84% du budget annuel du canton. A ces missions de base viennent s'ajouter les aides au secteur économi-

### Ce que l'Etat dépense pour 100 francs en 2017



que, au sport, à la culture ou encore à la protection de l'environnement. L'Administration générale pour sa part, représente un peu plus de 4% des dépenses courantes de l'Etat. Si l'on approfondit la comparaison avec l'année 2016, le budget 2017 prévoit à nouveau d'importantes augmentations de charges dans le secteur social (+113 millions), de la santé (+26 millions) et de l'enseignement (+76 millions). Ces moyens supplémentaires proviennent de la bonne santé des finances vaudoises. Ils répondent à la pression démographique qui caractérise toujours le canton et font face au vieillissement de la population ainsi qu'à la précarisation d'une frange de celle-ci. Le rôle redistributeur de l'impôt et sa vocation de maintenir la cohésion sociale n'en sont que plus essentiels encore.